



**Le nommé Joseph Ngwa Nganng avait été interpellé à Buea (Sud-Ouest) ayant en sa possession plusieurs documents estampillés «Southern Cameroon Ambazonia».**

Aujourd'hui il répond au Tribunal militaire de Yaoundé des faits supposés d'apologie, d'acte de terrorisme, sécession, révolution, hostilité envers la patrie et défaut de carte nationale d'identité.

Le journal Kalara qui a suivi son audience du 26 janvier dernier, rapporte dans ses colonnes du 29 janvier 2018 que le mis en cause a opté pour le silence. Il n'a daigné dire mot sur les accusations qui pèsent sur lui. A la barre il est plutôt resté muet.

Au sujet des chefs d'accusation portés contre lui, écrit Cameroun-Info.Net, Joseph Ngwa qui réside aux Etats-Unis, aurait à en croire le magistrat du parquet déclaré lors de l'enquête policière qu'il était en séjour au Cameroun pour assister au mariage de sa sœur.

Pour ce qui est des documents qu'on a trouvés sur lui, l'enquêteur rapporte que le mis en cause a dit avoir acheté un journal auprès d'un marchand ambulant et c'est à l'intérieur qu'il a découvert les discours et documents litigieux, notamment des tracts appelant au séparatisme.